



Minversheim

MIN' **ACTUS**



N°6 – Décembre 2020

Le mot du Maire

Mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens,

L'année 2020 qui se termine progressivement restera certainement dans nos mémoires comme celle des épreuves et des défis.

Néanmoins, pendant la période de l'avent, pour préparer les fêtes de fin d'année, trois sapins ont été érigés sur la place de l'église et aux abords de la mairie et de nombreuses décorations de Noël des particuliers illuminent et égayent la commune. Je tiens à les remercier et à les féliciter sincèrement.

La période festive va nous permettre d'apporter un peu de gaieté dans ce contexte de crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19.

Cette pandémie bouleverse en profondeur nos habitudes de vie. Je tiens à remercier chacun d'entre vous d'avoir pris en considération les mesures à respecter, difficiles mais nécessaires. Malheureusement, cette crise sanitaire nous amène à nous adapter constamment, nos associations ont été dans l'obligation de reporter, voire d'annuler de nombreuses manifestations.

La notion de solidarité souvent "délaissée" a pris tout son sens à l'aune de cette situation sans précédent. Nous avons pu compter, encore une fois, sur l'engagement de bénévoles et de professionnels très sollicités : soignants, services de sécurité et de secours, donneurs de sang, commerçants, agriculteurs, enseignants et agents du service public, élus, etc.

Malgré ces conditions inédites, la commune a tout de même pu réaliser les travaux programmés. Le chantier de transformation en salle multifonctionnelle de l'ancien logement est maintenant terminé. La salle polyvalente a été dotée d'une climatisation. L'éclairage public du village a été entièrement rénové permettant ainsi de réduire sensiblement la pollution lumineuse. La facture diminuera d'environ 65%. La municipalité s'est engagée pour 2021 à réaliser des travaux de voirie et de génie civil pour sept rues du village. Ces travaux débuteront, si les conditions météorologiques le permettent, début février. Le département du Bas-Rhin participera au financement des travaux de voirie à hauteur de 36% du coût total hors taxes. 2021 sera également l'année des premiers coups de pioches du futur groupe scolaire pour une rentrée prévue en septembre 2023.

Je vous souhaite à toutes et tous de passer d'excellentes fêtes de fin d'année, qu'elles soient empreintes de convivialité, de bonheur et de joie malgré le contexte sanitaire et les incertitudes qui pèsent encore sur nos organisations respectives.

Prenez bien soin de vous.

Glekklichì Wihnàchte un a güeter Rutsch en's neje Johr ! Net vergasse : Elsassich esch Bombisch !

Bien cordialement, Bernard Lienhard, Maire de Minversheim

LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 21 DECEMBRE 2020

➤ Travaux de voirie : attribution du marché

Les travaux de réfection des voiries ont été attribués comme suit :

Lot 1 Voirie à l'entreprise ADAM pour un montant de 214 605,55 € HT

Lot 2 Réseaux secs à l'entreprise SOBECA pour un montant de 48 140 € HT

➤ Participation financière pour travaux de pavage

Les membres du conseil municipal ont fixé à 20 €/ml le prix des pavés que les habitants auront la possibilité de choisir pour aménager leurs entrées de propriétés. Ils seront destinataires d'un courrier à retourner en mairie leur permettant d'exprimer leur choix.

➤ PLUi : intégration du permis de démolir

Afin d'harmoniser le règlement des 26 communes de la CCPZ, il nous est demandé d'intégrer le permis de démolir dans le PLUi en vigueur.

Notre commune en était déjà pourvue depuis janvier 2008 pour la zone Ua correspondant au centre du village. Le conseil municipal a décidé d'étendre cette procédure à l'ensemble du territoire communal.

➤ Participation à la commande groupée du Centre de Gestion 67

La commune a choisi d'adhérer au groupement de commande organisé par le CDG67 afin de mettre à jour le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels.

➤ Acquisition de deux conteneurs à verres enterrés

La commune a décidé d'acquérir deux conteneurs à verres enterrés afin de remplacer ceux de la salle polyvalente. La CCPZ et le SMITOM participent chacun à hauteur de 5000 € par conteneur, restera à la charge de la commune l'aménagement de la plateforme.

➤ Autorisation donnée au Maire de mandater les dépenses d'investissement du 1^{er} trimestre 2021

Afin de pouvoir régler les factures concernant les travaux engagés en 2021 qui arriveraient avant le vote du budget, le maire a la possibilité de reporter une somme correspondant au quart des dépenses d'investissement budgétisées en 2020. Aussi, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'inscrire au titre de cette autorisation spéciale, la somme de 76 000 € à l'article 2151 : travaux de voirie et la somme de 20 350 € à l'article 21534 : réseaux d'électrification.

DIVERS

Bienvenue aux nouveaux arrivants :

M. Alexandre **HOLMENSCHLAGER** et Mme Justine
ESCHENBRENNER et leurs enfants Gabin, Aloïs et Axel, 65
Rue Principale



Mme Barbara **DURAN NIEVES**, 4 rue Roth

Fête des Aînés

Cette année n' a pas permis de nous retrouver autour du traditionnel repas des aînés mais la municipalité a tout de même tenu à les honorer en remettant à chacun un panier garni. L'équipe municipale s'est chargée de la distribution en respectant le protocole sanitaire.

Remerciements de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers

En ces temps difficiles, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers souhaite remercier chaleureusement les habitants de Minversheim qui, malgré la contrainte sanitaire, ont répondu présents et les ont soutenus massivement suite à la distribution des calendriers. Les Membres de l'Amicale et le Corps des Sapeurs-Pompiers de Minversheim vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année !

Communiqué de l'ASCLM

« Tous les ans pour Noël, l'Association Sport Culture et Loisirs de Minversheim organise sa traditionnelle sortie avec les enfants du village. Cependant, dans le contexte sanitaire actuel, nous sommes vraiment désolés de devoir annuler cette sortie.

Nous réfléchissons à une autre alternative pour le courant d'année 2021, le comité se penchera sur le sujet en réunion.

Merci d'avance pour votre compréhension.

Toute l'équipe en profite pour vous souhaiter, ainsi qu'à vos familles, une fin d'année sereine, pleine d'espoir malgré cette situation difficile, en prenant grand soin de vous et de vos proches !

Le comité de l'ASCLM »

Communiqué de L'Amicale des Donneurs de Sang

« DON DE SANG - DON DE VIE !

« 2020, Quelle Année !!! Pandémie - covid - confinement - déconfinement-
reconfinement - deuxième vague... De quoi vous ficher le cafard !!!



Et pourtant, et c'est là le paradoxe ! Pour ce qui est du don de sang, les donateurs se sont déplacés en grand nombre malgré toutes les restrictions, un protocole sévère, une réorganisation un peu compliquée...

Courageux - Généreux - Un grand MERCI.

A l'heure des bilans, en cette fin d'année très particulière, nous pouvons être rassurés :

- 20 janvier	- 65	"	"	1	premier don
- 30 mars	- 63	"	"	2	premiers dons
- 25 Mai	- 62	"	"	0	premier don
- 03 Août	- 65	"	"	2	premiers dons
- 16 Nov.	- 78	"	"	3	" "



Soit un total de 333 dons dont 8 premiers dons, bilan tout à fait honorable nous permettant des perspectives optimistes pour l'année 2021.

Les membres de notre association et amicale, toujours au taquet, pensent pouvoir continuer à accueillir les donateurs et reprendre le service collation, renouant avec le passé, à la place du plateau EFS, et cela, dans une ambiance un peu plus sereine.

EFS, en accord avec la commune de Minversheim pour la salle, nous communique les dates pour 2021, à savoir et à noter dès à présent dans les agendas : 18 Janvier -- 29 Mars -- 31 Mai -- 26 juillet -- 08 Novembre.

Persuadés du bien-fondé de notre action, du soutien de nos Communes et de l'altruisme des donateurs et surtout par le traitement par vaccin de cette pandémie, nous pouvons envisager des temps meilleurs, le don de sang restant un très beau geste de solidarité dans un monde qui aurait plutôt tendance à se renfermer.

Une Bonne Santé et Bon vent à toutes et à tous pour l'Année 2021 !

Pour l'amicale : Gérard Lang »

Communiqué de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn

URBANISME

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) applicable depuis le 1er janvier 2020 détermine les modalités et les caractéristiques de toute construction, extension ou modification de bâtiments sur l'ensemble du territoire intercommunal. Comme cela avait été annoncé dans nos différentes communications, ce document est appelé à « vivre » en s'adaptant au fil des ans par des modifications ou des révisions.

Les nombreuses demandes d'autorisations d'urbanisme déposées depuis lors ne sont pas toutes compatibles avec le règlement du PLUi. Des adaptations sont à apporter pour une meilleure cohérence des politiques « de cœur de village » notamment.

Les Élus de la Communauté de Communes se pencheront donc, dès janvier 2021, sur des ajustements et une meilleure lisibilité réglementaire pour pouvoir mieux répondre à la densification, à la réduction de la consommation foncière, à la mobilité, aux changements climatiques, etc....

DÉCLARATION PRÉALABLE POUR L'AMÉNAGEMENT DE CLÔTURES

Le Conseil Communautaire, dans sa séance du 29 octobre 2020, a instauré les déclarations préalables pour toute construction ou modification de clôture dans TOUTES les Communes. Les propriétaires en sont avisés et devront ainsi se conformer au règlement du Plan Local d'Urbanisme en la matière.

PERMIS DE DÉMOLIR

La Communauté de Communes du Pays de la Zorn a également recommandé aux Élus l'instauration des permis de démolir sur leur commune, décision qui appartient à chaque conseil municipal. Cette mesure est applicable dans la commune de Minversheim.

FERMETURE DES DECHETERIES

Les déchèteries seront fermées les 24, 26, 31 décembre 2020 et le samedi 2 janvier 2021.



Rattrapage de collectes :

En raison des jours fériés, les ordures ménagères seront ramassées le jeudi 24 décembre et le samedi 2 janvier 2021 et la poubelle de tri le mercredi 23 décembre 2020 puis le 14 janvier 2021.

Les travaux de remplacement de l'éclairage public sont achevés. Ils nous permettront de faire des économies d'énergie (environ - 65%) et de diminuer sensiblement la pollution lumineuse.

Le parking de la salle polyvalente est désormais pourvu de deux lampadaires.





RAPPEL

Le **stationnement est interdit** aux abords des écoles afin de faciliter la circulation des bus et des piétons. Merci également, comme indiqué par la loi n° 2019-1428, de ne pas de stationner de part et d'autre des passages piétons **sur une distance de 5 mètres**.

Chats errants

Une recrudescence de chats errants a été signalée à plusieurs reprises en mairie. C'est un vrai problème pour les collectivités. Malgré une convention avec la SPA, il est impossible leur confier tous ces animaux. Afin de réduire la prolifération des chats, pensez à la stérilisation !



Le port, le transport, l'achat, la vente et la cession de l'ensemble des artifices de divertissement et pyrotechniques est interdite du 1^{er} décembre 2020 au 4 janvier 2021

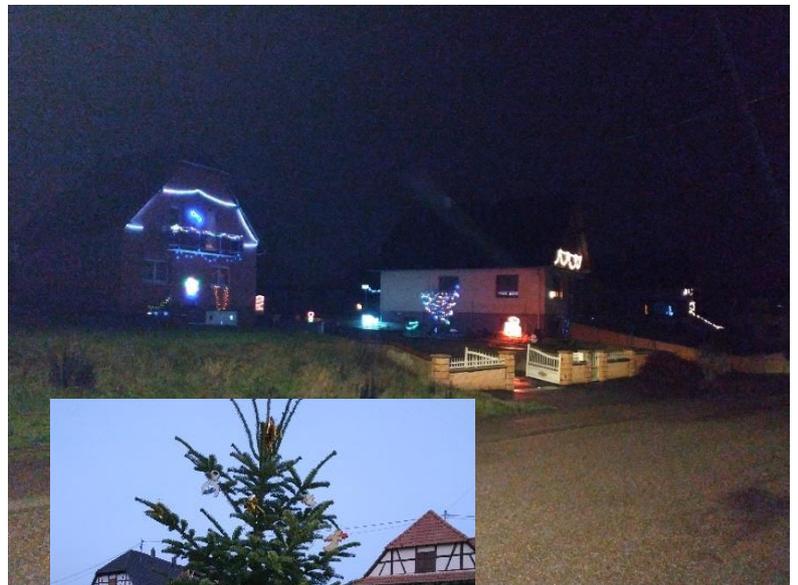


Déneigement des trottoirs, pensez -y votre responsabilité peut être engagée !



Les décorations de Noël dans notre commune

Merci!



**Le Maire, les Adjointes, les Conseillers Municipaux et
le personnel communal vous souhaitent**



NOUS CONTACTER

Mairie :

Secrétaire : Sandrine Sneij Tél. : 03.88.51.62.63

Courriel : mairie.minversheim@payszorn.com

Site Internet : <http://minversheim.payszorn.com/>

Permanences : lundi de 14 h à 16h ,
mardi et vendredi de 17h à 19h ou sur RDV

Le Maire :

Bernard Lienhard 06.70.38.19.63

bernard.lienhard@estvideo.fr

Les Adjointes :

Franck Lang 06.85.58.20.42

franlang@estvideo.fr

Pascal Maillet 06.99.53.84.66

p.m.a@free.fr

Brigitte Vacelet 06.06.84.11.99

brigitte.vacelet355@orange.fr

